

28 AUGUST 2020 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'USINE DE SEQENS, VILLENEUVE-LA-GARENNE.

[Télécharger le .pdf](#)

Mesdames et Messieurs,

Je veux d'abord remercier Monsieur le Maire de nous accueillir dans sa commune, et le bâtiment qui est derrière moi montre d'ailleurs l'importance historique de ce secteur pharmaceutique, ici même dans cette commune, puisque depuis la fin du 19^{ème} siècle, ici on produit de la pharmacie, ce qu'il faut pour soigner nos concitoyens, et ce qui montre l'importance de cette industrie sur ce territoire et ici même. Dans cette période où nous avons aujourd'hui à continuer à nous battre contre le virus pour en ralentir la diffusion, à apprendre aussi à vivre avec le Covid-19 et dans un contexte où des décisions ont été prises pour préparer la rentrée scolaire et poursuivre l'activité économique dans tous les secteurs et accompagner les secteurs en difficulté.

Avec le ministre de l'Économie et des Finances, le Président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, nous voulions être ici présents pour aussi montrer qu'il faut regarder devant et que dans ce contexte sanitaire, justement sur ces sujets sanitaires, de santé et de pharmacie, la France a non seulement des atouts, mais un avenir et un avenir pour relocaliser.

Nous sommes ici sur un site industriel pharmaceutique d'exception, dans une entreprise qui a montré toute sa force et je veux vraiment féliciter son Président directeur général. Seqens, c'est en effet un fleuron français, une formidable entreprise de taille intermédiaire (ETI) qui, en 15 ans, s'est démultipliée sur le sol français. Et dans le monde justement, des principes actifs, a montré sa capacité à se mobiliser et à produire, et à passer de 3 à 14 sites en France, ainsi que vous me l'expliquiez durant la visite.

Cette entreprise de taille intermédiaire, elle est exemplaire parce qu'elle a su innover sur le sujet des principes actifs, parce qu'elle a su embaucher aussi et innover en matière sociale. Nous en avons vu toute la force, avec les quelques profils qui nous ont été présentés ici. C'est une entreprise qui croit dans la jeunesse de notre pays, qui a développé l'alternance, l'apprentissage, qui croit dans sa recherche et son développement et qui, par une logique partenariale, on l'a vu sur le projet qui est ici développé avec un partenaire, justement sur la base d'un œstrogène, développer un principe actif pour permettre la recherche, permettre d'avancer et bâtir avec son partenaire de nouveaux médicaments. Donc, je veux vraiment insister sur le caractère exemplaire de cette entreprise.

Mais au-delà de la création de ce site, cette ligne de production qui va permettre d'être à la pointe de la recherche dans le secteur, plusieurs dizaines d'embauches, la consolidation du groupe, c'est aussi dans un processus de relocalisation que Seqens s'est engagé. 12 molécules seront reproduites en France dans les prochains mois et prochaines années par votre engagement et le travail qui a été fait avec le ministère de l'Économie et des Finances et de la Santé. 12 molécules, dont certaines d'ailleurs, ont parfois manqué ou pu manquer, on a été en quasi pénurie. Je pense au propofol, dont on avait beaucoup parlé en mars et avril, au moment justement du pic de l'épidémie.

Et donc c'est très important dans la stratégie qui est la nôtre aujourd'hui qu'avec nos partenaires industriels, on réussisse à relocaliser. Alors, c'est un mot qu'on a souvent utilisé. Pour les uns, c'était un rêve impossible. Pour les autres, un mot non suivi d'actions. Vous démontrez que l'action est là parce qu'il y a un travail collectif et c'est un travail qui n'a pas commencé aujourd'hui ou même hier.

Premier pilier qui rend ces relocalisations possibles, c'est le travail qui est fait depuis 3 ans. Nous avons profondément réformé la fiscalité du capital et donc de l'investissement en France. Profondément réformé le marché du travail qui permet l'embauche, profondément réformé aussi le secteur de l'apprentissage qui a littéralement explosé avant Covid, et que nous sommes en train de consolider et

cela fait partie des annonces qui ont été faites aussi, il y a quelques jours par le Premier ministre et les ministres compétents, et nous avons aussi profondément accéléré tout un travail autour de notre industrie. Je rappelle qu'au début de l'année, pour la première fois depuis plus de 10 ans, on a recréé des emplois industriels en France et donc ce socle-là des 3 dernières années est ce qui rend possible justement cette vague de relocalisation.

Le deuxième élément, c'est ce qui a été fait durant la crise, depuis le premier jour de la crise, c'est-à-dire le travail de résistance, d'accompagnement des secteurs les plus en difficulté. Le ministre de l'Economie et des Finances avec le Premier ministre, pilotés avec l'ensemble des ministres sectoriels, ce sont 460 milliards d'euros qui ont été investis depuis le premier jour de la crise, en prêts garantis par l'Etat, en fonds de solidarité, en chômage partiel et en plans sectoriels, de l'aéronautique à l'automobile en passant par le tourisme. Tout cela, ce plan de résistance, c'est ce qui permet ensuite de dire : on va relocaliser quand on peut parce que quand on laisse le tissu industriel ou les emplois ou les compétences se perdre au pic de la crise, il est très dur de prétendre plus tard à relocaliser.

Le troisième volet, c'est celui dans lequel on rentre, qui sera présenté la semaine prochaine par les ministres à l'issue du Conseil des ministres du 3 septembre. C'est donc ce fameux plan de relance. Il est dans la continuité de ce travail. Et je veux le réinscrire ainsi et en partenariat avec l'ensemble des secteurs et des industriels, parce qu'il a été conçu et fait avec les industriels pour que ces instruments répondent aux besoins.

Donc, ce plan de relance, cette stratégie France Relance que nous allons lancer, ce n'est pas une stratégie pour faire face aux difficultés du moment. Ça, nous l'avons déjà fait et nous allons continuer pour tous les secteurs qui le justifient jusqu'à la fin de l'année. Non. C'est préparer la France de 2030. Ça n'est pas subventionner les secteurs en difficulté. Nous l'avons fait partout où c'était nécessaire et utile. C'est investir dans l'avenir, dans l'accélération de nos transformations, et de nos grandes transitions. C'est investir pour transformer, c'est bâtir la France de demain et donc le projet France Relance, qui sera présenté la semaine prochaine, c'est un projet dans lequel nous voulons projeter le pays pour plus d'indépendance et donc les relocalisations, pour bâtir un modèle d'avenir fondé sur le savoir, sur l'écologie et la transition écologique, qu'il s'agisse de la rénovation thermique des bâtiments ou de filières comme l'hydrogène, et de bâtir sur les compétences, c'est-à-dire d'investir dans les femmes et les hommes, et en particulier notre jeunesse. C'est donc un plan d'investissement dans notre avenir. C'est un plan d'investissement dans les Françaises et les Français, et en particulier les plus jeunes pour les aider à obtenir un emploi dans cette période si difficile, à continuer à avoir les compétences et les formations nécessaires. C'est ça la philosophie de ce plan de relance, de cette stratégie France Relance qui été préparée depuis des mois.

Dans ce contexte, les relocalisations jouent pour nous un rôle fondamental. D'abord, parce que c'est montrer qu'il n'y a pas de fatalité et c'est bâtir sur des secteurs d'avenir comme en particulier le secteur pharmaceutique, la capacité à relocaliser de la production. Les 12 molécules que j'évoquais, c'est derrière de la R&D, du processus industriel et de la capacité à consolider le site de production France, mais aussi notre capacité collective à fournir des médicaments à nos concitoyens. Nous allons le faire à travers plusieurs actions.

D'abord, simplification de nos procédures. Les autorisations temporaires d'utilisation, les fameuses ATU que connaissent bien les professionnels du secteur, seront réformées de manière historique et ce sera en place pour le 1er janvier prochain, de telle sorte qu'on va réduire drastiquement les délais. On va pouvoir innover plus simplement et plus vite en France. C'est un des défauts que nous avons historiquement. On mène ce travail depuis plusieurs mois, même plusieurs années, avec les professionnels du secteur, pour permettre d'innover plus vite, de mettre sur le marché même de manière temporaire, plus rapidement, un médicament qui est très porteur d'innovation. C'est essentiel pour prétendre relocaliser et pour prétendre développer de nouvelles molécules, de nouveaux médicaments. La réforme des ATU au 1er janvier est un pilier de cette France Relance. On va plus vite, on simplifie. Et investir, ce n'est pas seulement de l'argent,

c'est faire gagner du temps aux entrepreneurs, aux industriels et à leurs salariés.

La deuxième chose, c'est qu'on va réduire l'effort qui est demandé chaque année aux entreprises du médicament de 300 millions pour le prochain plan de Finance parce que, justement, nous avons besoin de laisser plus de marge de manœuvre à ce secteur qui est si stratégique, dont on a bien vu l'importance au moment de la crise sanitaire, et qui est à la fois pour soigner nos concitoyens aujourd'hui, mais bâtir notre compétitivité de demain, un secteur stratégique pour notre pays.

Et puis, nous allons investir massivement sur les relocalisations. Dans le plan de relance qui sera d'un peu plus de 100 milliards d'euros, il y aura 15 milliards pour l'innovation et les relocalisations, et en particulier un milliard d'euros, vraiment d'aides directes, construites avec des industriels pour permettre, sur des projets très précis, d'apporter une aide de l'Etat qui aide à relocaliser, c'est-à-dire à parfois compenser pendant un temps donné le petit déficit qu'on avait historiquement et tout ça vient évidemment se marier avec ce qui a été annoncé par le Premier ministre et le ministre de l'Economie et des Finances il y a quelques jours. C'est la baisse des impôts de production, historique aussi sur les prochaines années qui va permettre d'améliorer la compétitivité du site productif France, en particulier sur le secteur industriel, et sur tout ce qui est productif et le plus qualifié.

Donc vous voyez, c'est cette stratégie d'ensemble qui est importante. Et nous sommes aujourd'hui aux côtés d'un industriel qui innove dans un secteur clé et qui va grâce à France Relance, mais aussi la volonté et l'engagement de ses salariés, relocaliser massivement dans les prochains mois, les prochaines années.

Voilà la philosophie de ce plan que je voulais partager avec vous aujourd'hui, avant qu'il soit détaillé la semaine prochaine et que dans les prochaines semaines, avec l'ensemble de nos partenaires, nous puissions ensuite le décliner pour que le plus vite possible il permette de bâtir cette France 2030 qui permette justement d'être dans ce projet de conquête et pas simplement de gestion du quotidien.